

<b>Objectifs de la formation</b>	
Maîtriser l'organisation du système comptable et les obligations légales. Comptabiliser et valider les opérations courantes :- les opérations d'achats ; - les opérations de ventes ; - les opérations de trésorerie. Traiter et comptabiliser la TVA dans les opérations courantes. Traiter les opérations d'investissement et de désinvestissement. Enregistrer les opérations de financement et de placement. Réaliser des justifications de comptes probantes et effectuer des contrôles comptables. Participer aux arrêtés comptables des opérations d'achats et de ventes.	
<b>PUBLIC</b>	Toute personne devant gérer la comptabilité.
<b>PRE REQUIS</b>	Les Fondamentaux
<b>ORGANISATION</b>	Durée : 3 Jours (21h) Matériel : Un support de cours – 1 PC Nombre de Stagiaires : 1 à 6 personnes
<b>FORMATEUR</b>	Formateur ayant les compétences en gestion en compta et gestion d'entreprises et disposant d'une expérience d'au moins 2 ans en Formation
<b>PEDAGOGIE</b>	Pré-évaluation des besoins. Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
<b>MODULE SUIVANT</b>	
<b>HANDICAP</b>	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

PROGRAMME TYPE	
<p>1_ Respecter les obligations légales Les dispositions du plan comptable général et ses évolutions. Les principes d'organisation comptable. Les rubriques du bilan et du compte de résultat. Les principes d'un dispositif de contrôle interne.</p> <p>2_ Contrôler et comptabiliser les factures d'achat Les obligations légales liées à l'établissement de la facture. Contrôler la conformité des factures : mentions obligatoires ; mentions relatives à la TVA. Comptabiliser et valider les imputations comptables : les frais accessoires sur achats ; les escomptes de règlements ; les rabais, remises et ristournes. Les opérations en devises. Les écritures de régularisation des achats en fin de période.</p> <p>3_ Contrôler et comptabiliser les factures de ventes Enregistrer les opérations de vente. Traiter les avoirs : rabais, remises, ristournes ; escompte ; litiges. Les opérations en devises. Une comptabilité justifiée pour permettre des actions de relance efficaces. Les écritures de régularisation des ventes en fin de période.</p> <p>4_ Maîtriser les règles et enregistrer la TVA Le mécanisme de la TVA. Les mentions obligatoires sur les pièces comptables. Comptabiliser :</p>	<p>5_ Traiter les opérations de trésorerie Le traitement des effets de commerce. Les opérations Dailly et d'affacturage. Les impayés. Les différences de règlement. Les prêts et les emprunts Les dépôts et cautionnements. Les valeurs mobilières de placement.</p> <p>6_ Comptabiliser les acquisitions et cessions d'immobilisations Définition d'une immobilisation : corporelle ; incorporelle ; financière. L'évaluation du coût d'acquisition. Le traitement comptable des frais d'acquisition. Les immobilisations générées en interne : l'évaluation du coût de production ; comptabilisation de la production immobilisée. Les avances et acomptes. Les retenues de garantie. Les dépenses d'entretien et réparation (distinction entre charge et immobilisation). Les mises au rebut et les cessions.</p> <p>7_ Enregistrer un bulletin de salaire Présentation d'un bulletin de salaire. L'écriture de paie. Les avances et acomptes. Points de contrôle des comptes de rémunération. Traitement des notes de frais.</p> <p>8_ Contrôler et justifier ses comptes La démarche de contrôle des comptes.</p>

<p>la TVA déductible ; la TVA collectée ; la TVA à décaisser. La TVA sur les débits. La TVA sur les encaissements. Le principe des opérations intracommunautaires. L'enregistrement comptable des opérations auto liquidées. Contrôler ses comptes de TVA avec la déclaration.</p>	<p>Les différents types de contrôle comptable : les contrôles de cohérence ; les contrôles de validation. Mise en oeuvre de contrôles : rapprochements bancaires, confirmations externes... Présenter et documenter ses travaux de contrôle comptable</p>
--	---